

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE
T/PET.10/161
5 juin 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE M. J. FRAZER, SECRETAIRE DE L'AUSTRALIAN RAILWAYS UNION,
CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS-TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuées conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement
intérieur du Conseil de tutelle)

Le 5 juin 1980

Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y.

Exige que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique reconnaisse le droit
du peuple des Palaos à l'indépendance et cesse tentatives porter atteinte droit
à l'autodétermination. S'oppose intention annexer terres des Palaos pour établir
bases militaires.

Le Secrétaire de l'Australian
Railways Union

(Signé) J. FRAZER